



CONSEIL  
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC  
COLLINE PARLEMENTAIRE

**RAPPORT**

**CONSEIL DE QUARTIER**

**VIEUX-QUÉBEC CAP BLANC COLLINE PARLEMENTAIRE**

**SÉANCE PUBLIQUE D'ÉCHANGES AVEC LES RÉSIDANTS**

**10 OCTOBRE 2017**

**AMUSEURS PUBLICS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS**

**DANS LE QUARTIER**

**AVRIL 2018**

Québec, avril 2018

Bonjour,

Au cours de l'été 2017, le Conseil de quartier Vieux-Québec Cap Blanc Colline parlementaire et quelques-uns de ses membres ont reçu des plaintes et de nombreuses observations concernant les problématiques que vivent les résidants relativement surtout aux Amuseurs publics et à la tenue des Grands évènements durant l'été. C'était la première fois que l'ampleur de ces problématiques nous interpellait aussi directement. Le conseil a considéré opportun de tenir une soirée d'échanges avec les résidants du quartier afin de documenter ces situations.

Celle-ci s'est tenue le 10 octobre 2017 et plus de 80 personnes se sont présentées à cette soirée d'échange, ce qui a indiqué qu'il y avait des situations qui devront être résolues, d'ailleurs plus de 25 personnes se sont exprimées et précisés les problématiques vécues. Près de 60 opinions, suggestions et problématiques ont été notées.

Le présent rapport a été préparé afin d'être présenté officiellement aux autorités municipales concernées afin qu'un plan d'action soit mis en place devant débiter pour l'été 2018 et subséquemment.

L'extrait intégral, du procès-verbal du 10 octobre 2017 concernant cette soirée d'échange, est inclus au présent rapport et l'ensemble des échanges a été regroupé en 4 catégories principales et sous-catégories:

- Grands évènements
  1. Commentaires reliés aux bruits
  2. Commentaires reliés aux inconvénients
  
- Amuseurs publics
  1. Commentaires reliés aux bruits
  2. Commentaires reliés à la prestation des amuseurs publics
  
- Qualité de vie dans le quartier
  1. Gestions des espaces publics
  2. Détérioration de la qualité de vie
  
- Opinions et échanges des membres du Conseil.

En résumé des échanges, d'une part, des citoyens se disent d'accord avec l'animation, notamment de la rue Saint-Jean et des places publiques du quartier, et se réjouissent de « cette effervescence culturelle croissante, qui éveille et électrise le Vieux-Québec ». Toutefois, certains citoyens comprennent les inquiétudes et difficultés des résidents plus amoureux de la tranquillité, mais pensent que des solutions pourraient allier dynamisme et qualité de vie, indispensable à la préservation et développement de notre quartier, toujours une question d'équilibre entre la fonction résidentielle et les autres du quartier.

D'autre part, des échanges il est clairement ressorti que les commentaires et problématiques touchent de nombreux sujets mais se concentrent surtout sur la pollution sonore (bruit/amplification, cacophonie), les entraves, l'absence d'information sur la tenue des évènements, la sécurité, la circulation automobile et des piétons, qualité et choix des amuseurs publics, leurs emplacements, peu de prestations en français et de qualité très relative, nombre nettement insuffisant de contrôle et d'encadrement (nombre de régisseurs), normes d'encadrement questionnables. De plus, ont été signalé, la détérioration significative de la qualité de vie du quartier notamment du Vieux-Québec ainsi qu'une meilleure gestion des espaces publics, entre autre une surexploitation de certaines artères dites commerciales.

En fait, notre quartier est accueillant et propice à la tenue de beaucoup d'activités, son attrait est incontestable et très désiré toutefois, notamment, la venue de Grands évènements et d'Amuseurs publics donne très souvent l'impression que des efforts d'insertion et de considération, entre autres, du milieu résidentiel devraient être davantage pris en compte. En fait, les résidents de notre quartier sont les hôtes qui accueillent ceux-ci et généralement ils en sont fier et ne souhaitent pas l'inverse soit qu'on exploite notre quartier sans la considération que ses résidents en attendent notamment par la consultation, l'information et la mitigation des irritants.

En somme, notre quartier se situe au cœur de diverses problématiques, notamment en matière de qualité de vie, qui pèsent lourd sur la résilience de ses résidents et des autres fonctions. Aux problématiques ci-haut soulignées, s'ajoutent celles touchant l'habitation, la mobilité, l'insuffisance de certains services et les problématiques de l'hébergement touristique, le zonage et autres réglementations, et en découlant une « Vision » d'ensemble s'imposerait.

La Table de concertation du Vieux-Québec a pour mandat et objectif principal d'augmenter de 500 résidents permanents d'ici 2021. Le plein succès dans l'atteinte de cet objectif réside dans le fait que le Vieux-Québec doit rester très vigilant pour ses résidents actuels afin de les conserver et suffisamment attractif pour les nouveaux résidents que l'on désire voir s'y établir. Un juste équilibre s'impose de soi afin que les interventions de la Ville s'harmonisent et s'inscrivent dans les objectifs du Plan d'action de la Table.

Nous souhaitons que des actions concrètes, relativement à l'encadrement des Grands évènements et des Amuseurs publics doivent être mises en place dès cette année et être perceptibles afin de donner un signal significatif, bien sûr il s'agit de changements qui s'échelonnent sur quelques années.

Une première démarche, et celle-ci a déjà été portée à l'attention du Bureau des grands évènements, consisterait à ce que le Bureau et la Régie des amuseurs publics désigne un responsable, ou du moins chacun des responsables d'évènements, se voit attribuer formellement un mandat de voir à ce que ces activités s'inscrivent dans les préoccupations du quartier principalement de ses résidents. Également chaque « Grands évènements » devrait désigner une personne responsable chargée de voir aux bonnes relations avec les partenaires du quartier principalement de ses résidents, en regard des démarches de consultations, informations et réalisations.

Nous demeurons confiants que le présent rapport recevra toute la considération requise et nous vous en remercions au nom des résidents et autres partenaires de notre quartier. À cet égard le Conseil assure de son appui et sa collaboration à la réalisation de ces objectifs communs.



---

Alain Samson, président

## EXTRAIT PROCÈS-VERBAL 10 OCTOBRE 2017

### DU CONSEIL DE QUARTIER

#### SOIRÉE DÉCHANGES AVEC LES CITOYENS

Voici les commentaires émis par les citoyens, et ce, par catégorie et sous-catégories :

#### Catégorie - Grands événements

##### 1- Commentaires reliés aux bruits

- La pollution sonore générée par les activités qui sont organisées dans le quartier à laquelle s'ajoute celle des amuseurs publics (ambiance cacophonique).
- La diffusion du son durant les activités du Festival d'été est problématique.
- Les grands spectacles finissent trop tard.
- Il y a une nuisance sonore qui est toujours présente surtout lors du montage et démontage de matériel comme exemple à l'Espace 400<sup>e</sup>.
- Il y a une augmentation des activités à Place de Paris ainsi qu'à Place Royale. Il n'est pas obligatoire de monter le son des amplificateurs, concurrences de différentes sources de sons dans des mêmes lieux (spectacles scènes animation), ex. : Place Royale, Fêtes de la Nouvelle-France.
- Il y a beaucoup trop de bruit dans le secteur de la Colline Parlementaire. Le son est trop fort.

##### 2- Commentaires reliés aux inconvénients

- Lors de la tenue d'événements majeurs dans le quartier, l'accès au domicile des résidents et aux commerçants est plus que difficile, par exemple : le Grand prix cycliste cette année c'est beaucoup plus difficile (voire impossible) que par les années passées, de sortir et/ou de passer.
- Il y a des entraves graves de la circulation et des stationnements sur rue ainsi que des délais qui s'étirent lors du montage et démontage du matériel lors de la tenue de grandes activités.
- Les résidents ne sont pas ou très peu informés des entraves à la circulation, stationnement, etc., lors de la tenue d'événements (réf : pas de séances d'informations et pas d'informations distribuées de porte en porte), par exemple : Rendez- Vous-Naval et Fêtes de la Nouvelle France
- Il y a un problème de sécurité urbaine dans le secteur de la Colline parlementaire lors de la tenue de grandes activités.
- Dans le secteur du Vieux-Port, il y a des activités qui empiètent sur les quais, empêchant ainsi leurs accès.
- Lors de grands événements (ex. : festival d'été), il y a de gros problèmes de circulation automobiles qui tournent en rond pour chercher des stationnements, par exemple dans le secteur Grande Allée et de ses environs.

## Catégorie - Amuseurs publics

### 1- Commentaires reliés aux bruits

- La pollution sonore générée par les activités qui sont organisées dans le quartier puis par les amuseurs publics (ambiance cacophonique).
- Trop de spectacles en même temps occasionnent de la cacophonie.
- L'amplification des prestations des amuseurs est trop forte.
- Cacophonie et concurrence du son entre les amplificateurs des amuseurs publics et les caisses de sons externes et internes des restaurateurs, par exemple : la rue Saint-Jean.

### 2- Commentaires reliés à la prestation des amuseurs publics

- Le choix des amuseurs publics, améliorer la qualité et une plus grande diversité, avoir d'autres types que chanteurs/imitateurs et instruments de musique, pour ces derniers le répertoire se résume à quelques pièces (généralement les plus populaires auprès du public et des pastiches, pourboires...).
- La qualité des talents des amuseurs publics, viser une plus grande valeur ajoutée de talents pour le VQ (réf. : patrimoine, histoire, etc., jongleurs, artisans du cirque, théâtre de rue, mîmes, etc.).
- Une attention particulière devrait être apportée sur leur habillement.
- La tenue de trop de spectacles en même temps occasionne des problèmes de sécurité urbaine.
- La prestation des amuseurs publics peut être des sources d'encombrement surtout près des grandes artères.
- Le nombre insuffisant de régisseurs qui doivent contrôler les activités des amuseurs publics, problèmes sérieux du manque d'application des réglementations, perception de beaucoup de laxismes
- Il y a trop de chansons dans une langue autre que le français, mettre en évidence le caractère français de la ville (réf. « Accent d'Amérique »).
- Questionner très sérieusement le nombre et emplacements des amuseurs, par exemple : chanteurs ou/et instrumentistes sous les fenêtres de logements.
- Erreur d'avoir fait passer l'amplification de 25 à 30 watts.
- Penser sérieusement à interdire l'amplification.
- Faire un meilleur appariement, lieux, heures, jours et les rotations des amuseurs publics.

## Catégorie - Qualité de vie dans le quartier

### 1- Gestions des espaces publics

- L'utilisation excessive de la Place d'Youville.
- La gestion des espaces publics mis en place par l'administration.
- L'animation croissante de Place de Paris ainsi que de Place Royale, qui gêne la quiétude des résidents. Trop de spectacles en même temps, au même endroit.
- L'ambiance excessivement festive du quartier, qui freine la migration des familles dans le Vieux-Québec.
- Le manque d'installations (bancs, fontaines d'eau, etc.), mis en relation avec l'augmentation du tourisme et de la fréquentation du Vieux-Québec.
- Trop d'amuseurs publics sur la rue Saint-Jean et souvent regroupés.

- La présence de beaucoup d'enseignes mobiles sur la rue Saint-Jean nuit à la fluidité de circulation piétonne sur les trottoirs.
- Il y a trop d'activités dans le secteur du Vieux-Port.

## 2- Détérioration de la qualité de vie

- Le trafic généré par le transport en commun dans le Vieux-Québec, notamment lors de certains événements organisés dans le quartier.
- La vie de quartier, brimée par le tourisme et la tenue d'activités d'envergure, on est rendu à un point de rupture, le VQ est un joyau qu'on néglige, la pression sur le VQ est de plus en plus forte.
- L'insalubrité des rues à la suite des fêtes organisées par le BGE.
- Les difficultés de circulation liées au tourisme et aux événements estivaux, entre autres.
- La pollution sonore provoquée par la musique qui émane des haut-parleurs intérieurs (fenêtres ouvertes) et extérieurs;
  - Trop forte
  - Trop tôt le matin
- L'animation du Vieux-Québec nuit à la qualité de vie des résidents.
- La congestion piétonne inquiétante (réf. sécurité dans les rues et trottoirs du quartier).
- Les chantiers occasionnés par la construction d'installations temporaires pour les événements organisés par le BGE, notamment dans le Vieux-Port. Ces installations doivent être mises sur pied, puis utilisées, puis désinstallées;
- La présence des calèches. Elles devraient être interdites.
- Sur la rue Saint-Louis, la fermeture des bars est très bruyante.
- La tenue d'activités dans le secteur du Vieux-Port occasionne une augmentation du volume de la circulation lourde.
- Dans le secteur de la Colline Parlementaire, il manque de stationnement lors de la tenue d'événements majeurs.
- Les autocars touristiques sont de plus en plus nombreux et font pression sur le quartier, ex : longue file d'autobus sur la rue Saint-Louis, manque de personnel pour gérer, ex : période des croisières.

Certains résidents, déçus par la situation du quartier, qui, de leur avis, se dégrade, formulent quelques solutions à l'intention du BGE :

- Qu'une utilisation plus intelligente des lieux soit faite.
- Que les activités du BGE soient décentralisées.
- Que les parcs cessent d'être sous-utilisés, qu'ils deviennent également les lieux d'événements.
- Que l'offre en matière de transport en commun soit plus adaptée.
- Que les règlements liés au bruit, s'il y a lieu, soient appliqués.
- Que les régisseurs, qui gèrent les amuseurs publics, aient des mandats prolongés, pour faire respecter les règlements plus longtemps.
- Que les règlements en lien avec les amuseurs publics soient revus, sans qu'ils deviennent trop restrictifs pour les artistes, qui gagnent finalement honnêtement leur vie, et qui animent le Vieux-Québec depuis plusieurs années, mais des choix s'imposent.

- Que le volume lors des événements soit réduit, que l'amplification soit interdite (considérant, évidemment, que certains artistes, comme les chanteurs et les trompettistes, n'ont d'autres choix que d'utiliser des outils d'amplification).
- Que la municipalité réanalyse les situations en regard de configuration des rues, notamment pour éviter les problèmes de congestion et de circulation.
- Que les cuivres et les percussions soient interdits.
- Que la municipalité mette en place des règles pour éviter que les visiteurs, lors de grands événements, urinent sur les murs de la Ville.

Les problèmes de pollution sonore et de circulation générés par les activités du BGE vont bien au-delà des frontières du Vieux-Québec. En effet, quelques citoyens de la Colline Parlementaire se plaignent également des situations auxquelles ils font face quand revient la saison estivale.

Des citoyens, cela dit, rappellent que la Ville de Québec accueille de beaux événements, qui la distinguent des autres municipalités. Ils s'interrogent quant à la capacité de certains citoyens du Vieux-Québec à vivre dans un milieu urbain dynamique. Ils se demandent pourquoi quelques résidents qui s'expriment quant à leurs préoccupations revendiquent le retour au calme, nostalgiques du moment où le Vieux-Québec ressemblait davantage à un village qu'à un centre-ville vivant et dynamique.

Des citoyens se disent d'accord avec l'animation, notamment de la rue Saint-Jean et des places publiques du quartier, comprennent les inquiétudes et difficultés des résidents plus amoureux de la tranquillité, mais pensent que des solutions pourraient allier dynamisme et qualité de vie.

Un groupe de citoyens est toutefois réjoui par cette effervescence culturelle croissante, qui éveille et électrise le Vieux-Québec.

Un résident explique que l'octroi d'un permis d'amuseur public résulte d'un rigoureux processus de sélection, piloté par un comité composé de plusieurs acteurs notamment du milieu commercial et gouvernemental.

Un citoyen mentionne que le Vieux-Québec n'est ni une grande ville ni une petite ville. Il s'agit d'un milieu diversifié, dont l'équilibre est fragile. Il faut que les résidents et les organisations responsables de l'animation du quartier trouvent un lieu d'échange et d'entente.

#### Catégorie – Opinions et échanges des membres du Conseil

Les membres du conseil de quartier ont l'occasion d'échanger avec les citoyens quant à la place des amuseurs publics et des événements organisés par le BGE, de même que quant aux avantages, enjeux et inconvénients qui y sont liés.

Selon M. Gilles Piché, il serait intéressant de décentraliser les événements planifiés par le BGE. Il est également préoccupé par la conservation de la langue française au moyen, notamment, d'une réglementation en lien avec les pratiques des amuseurs publics.

M. Pierre Baillargeon a dégagé des propos des résidents quelques *consensus* qui ont trait, entre autres, aux difficultés relatives à la circulation, à l'amplification ainsi qu'à la sécurité.

M. Alain Samson tient à préciser que les résidents du Vieux-Québec et des environs veulent et doivent être au courant des activités et des contraintes notamment de stationnement et de circulation avant qu'elles n'aient lieu. Les problématiques liées au manque d'espaces de stationnement sur rue, qui sont réservés aux besoins de l'organisation d'événements, représentent également un enjeu majeur qui témoigne du fait que les organisateurs, de même que les promoteurs, ne sont malheureusement pas sensibles au bien-être des citoyens et qu'ils s'installent dans leur quartier à leur aise, sans tenir compte de leurs préoccupations et besoins. Il en profite pour mentionner que le conseil de quartier entend demander au BGE de mettre sur pied un service client/résident plus à l'écoute de ceux-ci, en ce sens que le BGE devrait avoir une ou quelques personnes spécialement dédiées aux préoccupations spécifiques des résidents et à certains niveaux des autres partenaires du quartier, chaque organisation de grands événements devrait également désigner un responsable des relations avec le quartier afin de prévoir et d'aplanir les difficultés et de faire sentir au quartier que c'est un privilège de faire l'activité dans leur quartier.

M. Laurent Généreux pense que certains problèmes mentionnés par les citoyens relèvent d'un manque de gestion de l'espace public. Il croit que la municipalité devrait avoir une compréhension accrue de la géométrie des différents lieux pour mettre sur pied des règlements qui tiennent compte à la fois des besoins des résidents et des amuseurs publics. Par exemple, limiter le nombre de lieux de prestations sous les fenêtres d'immeubles résidentiels et interdire l'amplification dans ces lieux spécifiques, et encourager les amuseurs publics, surtout ceux qui ont recours à l'amplification, à se produire dans les lieux plus éloignés des résidences, comme la Terrasse Dufferin.

Mme Francine Rivard en profite pour expliquer les travaux liés à la vision de l'avenir du Vieux-Québec, qui veut justement équilibrer les différentes fonctions du quartier.

Mme Anne Guérette déplore le fait qu'elle entend, depuis dix ans déjà, les mêmes préoccupations de la part des citoyens. Elle pense qu'il existe des solutions, mais qu'il faut une volonté politique pour les appliquer.